

## **Charte Cœur Local**

Cœur Local valorise les producteurs, artisans et artistes qui fabriquent, élèvent ou créent de leurs mains, en France métropolitaine ou dans les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM), dans le respect du savoir-faire, de la nature et de la transparence. Chaque professionnel membre s'engage à promouvoir la qualité, l'authenticité et la proximité.

### **1. Nos valeurs**

- Authenticité : chaque produit ou création est le fruit d'un travail manuel ou artisanal.
- Transparence : les informations diffusées sur la plateforme (produits, procédés, origines) sont exactes et vérifiables.
- Respect de la nature : les membres favorisent des pratiques respectueuses de l'environnement et contribuent à la préservation de la biodiversité.
- Solidarité locale : Cœur Local encourage la coopération entre artisans, producteurs et consommateurs de la même région.
- Engagement écologique : chaque adhésion participe à la restauration d'un m<sup>2</sup> de biodiversité.

### **2. Les engagements des membres**

En rejoignant Cœur Local, chaque professionnel certifie :

- Fabriquer, produire, éllever ou créer personnellement ses produits, œuvres ou services.
- Que les produits, créations ou productions proposés sur la plateforme sont fabriqués, produits ou élevés en France métropolitaine ou dans les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM).
- Être en mesure de prouver la réalité de son activité artisanale, agricole ou artistique.
- Ne pas revendre de produits industriels ou issus d'une sous-traitance non artisanale.
- Fournir des informations honnêtes et actualisées (prix, provenance, labels, photos...).
- Respecter les lois et règlements applicables à son activité professionnelle.

### **3. Charte visuelle et communication**

Les professionnels autorisent Cœur Local à utiliser leurs photos, visuels ou vidéos uniquement pour promouvoir leur activité sur :

- le site internet Cœur Local,
- les réseaux sociaux de Cœur Local,
- les newsletters ou supports de communication collectifs.

Ces visuels seront utilisés dans le seul but de valoriser les artisans, producteurs et artistes membres.

### **4. Contrôle et respect de la charte**

Cœur Local se réserve le droit de vérifier la conformité des fiches professionnelles et de refuser ou suspendre toute fiche qui ne respecte pas la présente Charte. Aucune suspension pour non-conformité ne donnera lieu à remboursement.

## **5. Acceptation de la charte**

En validant la phrase :

« Je certifie fabriquer, produire, éllever ou créer de mes mains, conformément à la Charte Cœur Local »,

le professionnel reconnaît avoir pris connaissance et accepté la présente Charte. Cette mention vaut engagement sur l'honneur et signature quant à la véracité des informations fournies.